

## INVENTAIRE D'UN BOULANGER DE ROCHEFORT EN 1782<sup>1</sup>

En 1782, Louis Baudry est établi maître boulanger, rue de Martrou (actuelle rue Jean Jaurès). D'un premier mariage, en avril 1759, avec Jeanne Guay, il avait eu deux enfants, Pierre et François; veuf et remarié en février 1763 avec Marie Grellier, il avait eu quatre autres enfants, Michel, François Honoré, Louis et Marie Suzanne. Il décède au mois d'août et ses héritiers, mineurs, requièrent l'inventaire de ses biens, par l'intermédiaire pour les premiers de Pierre Guay, leur oncle, boulanger, et pour les autres de Pierre Sauzé, aussi maître boulanger. Cet inventaire est dressé, du 24 août au 2 septembre, par deux notaires, Mérilhon et Rondeau, assistés de Bessières, juré priseur et vendeur de meubles, et Savigny, procureur. Il comprend trente-huit feuillets et est arrêté à la somme de dix-huit mille quatre cent quarante et une livres, six sols, neuf deniers; et c'est l'importance de cette somme qui a attiré notre attention. Nous allons examiner les composants de cet inventaire et en tirerons ensuite quelques enseignements.

### Première partie

1. **L'habitat** comprend, sous le même toit, le fonds de commerce et le logement. Les locaux professionnels sont constitués par la boulangerie proprement dite avec son four, « ayant son aspect sur la cour » (intérieure), la bluterie (où l'on sépare le son de la farine) au-dessous de la précédente, un grenier « ayant son aspect sur la rue et sur la cour », qui sert à entreposer les farines, un petit réduit, à côté de la boulangerie, et qui précède la « boutique » où se font les ventes et qui donne elle aussi sur la cour. Les locaux d'habitation comprennent un rez de chaussée, une chambre donnant sur la rue ainsi qu'une petite cuisine, une autre chambre sur la cour, à l'étage une chambre donnant sur la rue. La maison comporte aussi un hangar dans la cour et une cave. Cette maison a été achetée par Baudry et sa première épouse, moyennant une rente de trois cents livres par an, à un ancien officier exempt de la maréchaussée de Rochefort et à son beau-frère notaire à Tonnay-Charente.

### 2. Les biens mobiliers répartis dans cette habitation comprennent

- Pour l'exploitation commerciale, outre le four qui n'est pas décrit, on trouve dans la boulangerie 66 couffins d'osier et de paille, 1 pétrin garni, 7 pelles, 6 rouables, le tout pour le four; une chaudière de cuivre rouge, 1 coquemar de même, 1 trépied, 2 fléaux avec balances, 3 coupe-pâte de même cuivre, 20 livres de petits poids de plomb, 2 mauvaises mées à pétrir, 2 riflards, un tamis, une table sur deux tréteaux, une pailleuse garnie (sans doute pour se reposer pendant la levée de la pâte ou la cuisson). Dans la bluterie, 2 mauvais moulins à farine et à son, 2 pelles, 2 rouables. Dans le grenier, 25 sacs de minots, 20 sacs de toiles, 1 fléau..., sous le hangar 800 fagots. Dans la boutique, un petit comptoir de bois de sapin, une montre de boutique, 3 tables, 5 chaises, 2 grands paniers d'osier, une lanterne de fer blanc, et aussi une couchette avec pailleuse... L'inventaire porte que Baudry avait en dépôt chez un particulier divers objets acquis depuis peu, moulin, chaudière, pelles, trépied...

- Pour la vie quotidienne, le mobilier est sommaire. La cuisine dispose de 2 chaudrons, 1 grand poêlon, 2 petits, une poêle à frire, une broche à main, un gril, 16 assiettes et un

---

<sup>1</sup> Archives Départementales de la Charente-Maritime, minutes notariales Mérilhon, XXXIII, L 118, pièce 278.

□

saladier de faïence et quelques ustensiles; mais la boutique recelait 9 fourchettes de fer, 13 cuillères à bouche, une grande, 6 gobelets, un pot à eau, 2 plats de terre; de même, dans une chambre, se trouvaient 5 cuillères et 5 fourchettes. La première chambre basse est meublée d'une grande couchette complète, 2 petits lits, une table, 6 vieilles chaises, une armoire à deux portes pour les habits; on note aussi un miroir, un petit bureau en bois des Iles. Le mobilier de la chambre haute est plus riche, en bois de noyer, lit à colonnes, canapé, table à pieds tournés, miroir, armoire à deux portes; celle-ci contient le linge de maison : 27 draps, 16 petites nappes, 4 douzaines et une serviette, 70 torchons, et aussi 38 tabliers de boulangerie. La dernière chambre sur la cour renfermait dans une armoire en bois de sapin le complément de linge de maison, soit 9 draps, 6 grosses nappes, 16 torchons, plus 14 tabliers de boulangerie, mais aussi les habits du défunt, vestes, culottes de drap, 8 chemises, 4 paires de bas, une paire de souliers, 8 mouchoirs de poche, mais on note « un habit de drap blanc à revers et parements rouges galonnés d'argent, une veste et une culotte de drap couleur chamois, un chapeau bordé d'un galon d'argent, une paire de pistolets, un sabre, objets d'ordonnance de la milice bourgeoise ». Dans la cave enfin, divers objets, dont un fût de barrique aux trois quarts plein de vin rouge.

3. **Les autres biens** - Sont également portés à l'inventaire les bijoux et l'argent monnayé. Pour les premiers, pour à peine plus de 90 livres, une bague avec diamant, une alliance en or, une chaîne d'argent, une tasse et une paire de boucles de soulier en argent. Dans le bureau, renfermés dans 5 sacs, pour près de 7 000 livres en écus de 6 livres chacun, et produit de ventes récentes, un autre sac contenant plus de 800 livres en écus de 6 et 3 livres et en petite monnaie.

## **Deuxième partie - La situation commerciale**

- A l'actif, la clientèle de Baudry nous apparaît dans les diverses formes de paiement du pain fourni. Il s'agit parfois de « billets », étalés sur plusieurs années, entre 1777 et 1782, parmi les clients, deux officiers, un huissier, un avocat, le curé de Loire...; le créancier de 1777, lui-même ancien boulanger, a une note qui se monte à 1 500 livres, il paraît peu solvable, « passé dans les colonies », de plus il a laissé trois enfants que Baudry a logés et nourris un moment. Baudry utilisait le système des « cartes », que signaient des entrepreneurs de travaux, pour la fourniture de pain à des équipes de travailleurs au port, ou bien des « bons »; ainsi 94 bons sont signés Bourdin pour des travailleurs au port. On trouve aussi 6 « acquits » concernant des journées d'ouvriers. Enfin, pour la fourniture régulière à des particuliers, qui devaient sans doute payer au mois, après la paye du salaire, le système de la « taille », que C. Gabet cite dans son histoire de Rochefort, est le plus courant; nous avons relevé 49 noms de famille utilisant ce mode de paiement; si les ouvriers au port et à l'arsenal sont les plus nombreux, parmi ces clients on rencontre encore un ecclésiastique, deux marchands, des veuves... La note est parfois de quelques livres, la plus importante est de 153 livres. Quant à ceux qui payent comptant, nous n'avons aucune idée sur leur identité, seul le volume d'argent liquide porté à l'inventaire nous permet de penser qu'ils occupent une place non négligeable.

- Au passif. Sur un registre tenu par le boulanger figure l'état des factures non réglées par le boulanger; il se monte à un peu plus de 10 000 livres. Ces dettes concernent essentiellement ses fournisseurs. A côté du sieur Priou, négociant à Rochefort, ou de Jagueneau, qui livrent le bois ou le fourrage nécessaire pour chauffer le four, nous avons relevé quatre minotiers et sept marchands fariniers qui assurent le ravitaillement en grains et farines, dont nous ne connaissons ni les qualités ni les quantités; mais il est curieux de constater que les premiers sont tous quatre poitevins, les fariniers sont de Muron, Charente, Saint-Hippolyte-de-Biard, Chaniers, Saint-Jean-d'Angély, et deux dits « de Saintonge », sans autre précision. Baudry a sans doute tenu à diversifier ses sources d'alimentation, mais il n'a fait appel à aucun des fariniers de la paroisse Notre-Dame ou des paroisses les plus

proches. Pourquoi ? Parmi ses autres créanciers le notaire de Charente à qui il doit 18 mois d'arrérages de la rente de sa maison, divers artisans, sa domestique. Les frais d'obsèques, gants pour la famille, cierges, non réglés, se montent à 31 livres, et il faudra aussi régler à Réjou, maître apothicaire, 67 livres 11 sols « pour remèdes et médicaments ».

En conclusion, Baudry fait figure de bourgeois; il est d'ailleurs, nous l'avons signalé, membre de la milice bourgeoise; il est propriétaire de sa maison, emploie une servante; sa gestion commerciale est saine et il y a à Rochefort d'autres boulangers qui voudraient bien connaître une situation identique. Il nous apparaît comme un homme méticuleux, plutôt « près de ses sous », son intérieur est très modeste; s'il utilise pour son métier de boulanger un aide, c'est à un neveu qu'il fait appel; il diversifie ses fournisseurs, traite avec une clientèle variée, liée en grande partie au fonctionnement du port, et par conséquent cette clientèle est dans son ensemble modeste, très peu de commerçants et d'artisans, aucun cadre du port et de l'arsenal, pratiquement aucun représentant des professions libérales, mais cette clientèle paye, même si c'est à tempérament, et c'est ce qui assure la viabilité de son entreprise commerciale.

Robert Fontaine